



● *Le mot du maire*

Chers Michelois, Chers Tharonnais,

Ces premiers mois de l'année sont rythmés par les étapes de la préparation budgétaire. Le débat d'orientations budgétaires s'est déroulé lors du dernier Conseil Municipal et le vote du budget interviendra le 11 mars prochain. Les choix financiers sont débattus et les orientations de cette première année ainsi que de la mandature sont prises. Nous consacrerons donc le dossier du mois d'avril sur ce sujet central de la vie de vos élus.

C'est sans surprise que le projet du Pumptrack a été très bien accueilli sur les réseaux sociaux et dans la presse ces derniers jours. Cet équipement novateur en faveur d'un large public deviendra un lieu incontournable de notre ville. Nous reviendrons sur ce dossier dans les prochaines pages.

Ludovic Le Goff, a rejoint notre équipe de direction courant février. Nous lui souhaitons la bienvenue et un plein épanouissement dans les missions qui lui sont confiées.

Notre dossier du mois de mars est consacré au large volet qu'Yvon Jacob a en charge du développement urbain, cadre de vie et travaux. Vous découvrirez la complexité et l'amplitude de ses missions avec des priorités posées sur la mise en place d'outils de suivi afin de simplifier et faciliter le travail des agents au service de la population.

Enfin, je tiens à rappeler que le port du masque est toujours obligatoire sur notre territoire. Même si nous sommes en vacances, le virus circule toujours. Une communication a été renforcée dans les lieux de grand passage. Je compte sur vous tous afin de respecter ces règles en vigueur.

Bien à vous,

Eloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire.....	p.1
Développement urbain, travaux et cadre de vie.....	p.2
Valorisation de l'environnement et du patrimoine.....	p.3
Vie municipale.....	p.4
Enfance, jeunesse et solidarité.....	p.4
Vie sportive.....	p.5
Dossier du mois.....	p.6
Paroles d'élus.....	p.7
Portrait de citoyen.....	p.8
Vie associative	p.8
Numéros utiles.....	p.8

● Etat-Civil

Naissances

Ameyal HÉRAMBOURG, le 29 janvier

Jade KURTZ, le 9 février

● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint : Yvon JACOB

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE ANGEL

Site remarquable et naturel de la commune avec une vue imprenable sur la mer et les pêcheries, l'esplanade Angel va être modernisée et dynamisée. Des travaux de préservation et de valorisation débuteront en mars.

L'obtention de subventions départementales pour l'installation de l'aire de fitness en extérieur a conduit l'équipe municipale à réfléchir à un aménagement plus global de l'esplanade, afin de lui donner une meilleure visibilité.

Ainsi, l'aire de jeux pour enfants sera réorganisée avec de nouvelles structures qui vous seront dévoilées par la suite. Une aire de spectacle va également être aménagée pour accueillir, dans ce bel écrin, des événements culturels.

La haie vieillissante fera place à la création d'un cheminement partagé entre vélos et piétons afin de contribuer au parcours de voies vertes sur la commune. Le revêtement sera réalisé en sable gravier afin de respecter les règles d'infiltration des eaux de pluies.

Enfin, pour permettre l'accès pour tous à l'esplanade, deux places de stationnement PMR seront créées. Les travaux devraient être achevés pour le mois de mai.



LES TRAVAUX PORTE DU CALAIS PRÈS DE LA RUE DE L'ÉCLUSE



Afin de faciliter l'écoulement du ruisseau du Calais en cas d'inondation, des travaux ont été réalisés sur le ruisseau du Calais près de la rue de l'Écluse et sur la porte qui mène à la plage.

Comme annoncé lors de la réunion publique d'octobre 2020, des ventelles supplémentaires ont été installées. Elles amélioreront l'efficacité hydraulique et rendront le dispositif moins fragile lors des manœuvres.

Par ailleurs, la bordure béton de la rigole des Anglais (dans laquelle chemine l'eau en période de crue) a été nivelée de 20-30 cm afin de favoriser l'évacuation vers la mer.

MISE AUX NORMES PMR DES ARRÊTS DE BUS MAIRIE

L'arrêt de bus en haut de l'avenue des Renardières est en cours de rénovation afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'utiliser les transports publics plus facilement.

L'abri bus actuel sera remplacé et un second sera installé. Du côté cimetière, l'arrêt sera modifié et le passage piéton sera déplacé. Soutenus financièrement par la Région Pays de la Loire, les travaux ont débuté le 22 février et se poursuivront jusqu'au 5 mars.

Pendant cette période, les automobilistes sont invités à emprunter la déviation par le bourg.



DÉPLACEMENT DES RALENTISSEURS



Les deux ralentisseurs actuellement positionnés rue de la Viauderie vont être déplacés route de la Mouraudière du Sud et Route de la Dalonnerie dans le courant du mois de mars.

En 2020, la municipalité s'est équipée de ralentisseurs Datilub anti-intrusion. Conformément aux normes officielles, ces modules peuvent être déplacés facilement, notamment dans les zones à risques. Ils vont donc être installés route de la Mouraudière du Sud et celle de la Dalonnerie afin de sécuriser ces deux accès. A la fin du printemps, ils retrouveront le boulevard de l'Océan, très fréquenté pendant la saison estivale.

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN À L'ÉCOLE DE L'HORIZON



Les services techniques municipaux profitent des vacances scolaires pour intervenir dans les locaux de l'école primaire et maternelle de l'Horizon.

Les agents du service bâtiment, en charge du chantier, sont intervenus afin de préparer la venue de l'entreprise de peinture "Art et Couleurs". Les travaux d'entretien concernent la peinture du couloir des maternelles, ainsi que la réfection des sols d'une classe.

Ils s'achèveront à la fin des congés scolaires afin que les locaux soient prêts pour la rentrée des élèves.

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : Françoise COUILLEAU

APPEL À LA CITOYENNETÉ : DÉJECTIONS ET DIVAGATIONS CANINES

Suite à de nombreuses plaintes d'usagers concernant les déjections canines non ramassées, chacun est invité à faire preuve de citoyenneté pour que les espaces publics restent agréables pour tous.



Lors de l'entretien de nos espaces verts, nos agents constatent la présence de déjections canines.

Il est donc rappelé que, par mesure d'hygiène publique, celles-ci sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, la plage et les espaces de jeux pour enfants.

Des sacs sont disponibles gratuitement en mairie et à l'accueil de l'office de tourisme.

Par ailleurs, les services municipaux sont régulièrement confrontés à la problématique des chiens en divagation sur la commune. En-dehors de la surveillance de leurs propriétaires, ils risquent de causer un accident de la circulation, mordre un passant ou terroriser des personnes qui ne sont pas familières des chiens. Les propriétaires sont alors passibles d'une amende de 35€.

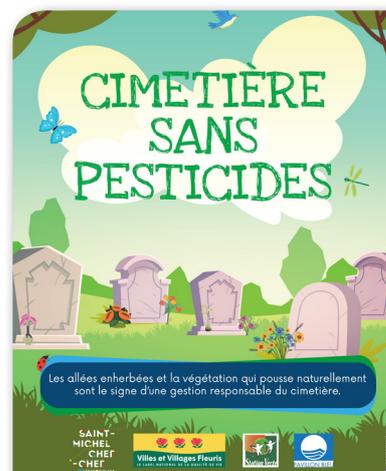
CIMETIÈRES ZÉRO PESTICIDES

Depuis plusieurs années, le service espaces verts a fait le choix de ne plus utiliser de pesticides. Par ailleurs, les agents laissent pousser l'herbe spontanément là où cela est possible tout en maîtrisant le développement dans les lieux nécessaires. Voici quelques explications sur cette démarche.

Qu'est-ce la gestion différenciée ? Un entretien différent en fonction des zones et de la qualité attendue, résultat d'une véritable réflexion raisonnée dans l'entretien des espaces publics.

Pourquoi cette gestion des espaces ? En raison des dangers que les pesticides représentent pour l'environnement et la santé, le service des espaces verts a mis en œuvre des techniques alternatives (désherbage thermique ou mécanique, enherbement de certaines placettes minérales, utilisation de plantes mieux adaptées). Si elles requièrent des moyens importants, ces techniques permettent surtout de conserver une gestion respectueuse de l'environnement, laissant ainsi place à de la végétation spontanée communément appelée « mauvaises herbes ». Pourtant, ces herbes ne sont pas mauvaises, elles sont utiles à la biodiversité et doivent retrouver leur place dans notre commune.

Cette démarche est appliquée également sur l'ensemble des cimetières municipaux où le gazon repousse naturellement et la végétation reprend ses droits. Pour valoriser ces actions, des panneaux « Cimetière Sans Pesticides » ont été installés à chaque entrée. Ces nouvelles pratiques contribuent à la végétalisation naturelle de la commune, tout en favorisant la biodiversité.



● Vie municipale

LUDOVIC LE GOFF A PRIS LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

A l'approche du départ en retraite d'Antoine Louërat, responsable du Centre Technique Municipal, Ludovic Le Goff a pris ses fonctions en tant que Directeur Adjoint des Services, à la tête des services techniques et de l'urbanisme opérationnel.

Originaire de Dinan dans les Côtes d'Armor, Ludovic Le Goff a un solide parcours à son actif : chef de service à la mairie de la Plaine sur Mer, adjoint au directeur technique à la mairie de Guérande, responsable du pôle technique à Pornic agglomération Pays de Retz. Titulaire du concours d'ingénieur, il arrive aujourd'hui à la direction adjointe des services avec pour souhait de retrouver la gestion d'équipe et le management. Pour lui, l'échelon communal est également idéal pour réfléchir aux questions d'aménagement urbain qui lui tiennent à cœur. Les nombreux projets structurants de l'équipe municipale ont guidé son choix.

Résidant à La Plaine sur Mer, il connaît bien la commune en tant que membre du CJAC (Côte de Jade Athletic Club). Il y a alors exercé en tant qu'entraîneur et organisateur du Trail de la Côte de Jade. La municipalité est ravie de l'accueillir et lui souhaite la bienvenue.



RECRUTEMENT DE SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2021



Comme chaque été, la mairie recrute des saisonniers dans différents services :

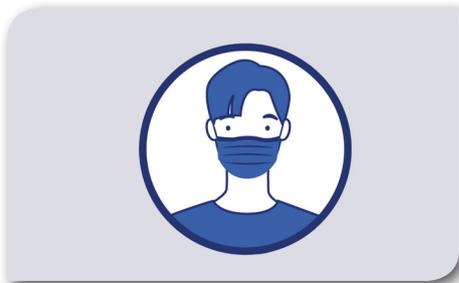
- > entretien des espaces publics
- > festivités
- > entretien des sanitaires et espaces verts
- > agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.)
- > électricien polyvalent

Vous pouvez adresser votre candidature à : personnel@stmichelchefchef.fr.

L'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE RECONDUITE SUR LE TERRITOIRE

En cette période de vacances, l'obligation du port du masque pour toute personne de plus de 11 ans a été prolongée jusqu'au 12 mars par la préfecture de Loire-Atlantique.

Avec la remontée des températures et l'arrivée de nombreux promeneurs sur le littoral, une diminution du respect des gestes barrières a été constatée. Pourtant, il est important de rappeler que le virus circule toujours. Chacun est invité à la vigilance pour se protéger et protéger les autres de la Covid-19.



● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : Sandrine COLAS

LE POINT SUR LA VACCINATION



La mairie continue à participer à la campagne de vaccination sur le territoire. Ainsi, le CCAS tient à jour une liste pour l'aide à la prise de rendez-vous.

Dès que le centre de vaccination de Pornic, sur le site de Sainte-Marie-sur-Mer disposera de vaccins, les personnes inscrites sur cette liste seront contactées. Pour prendre rendez-vous, deux possibilités (dès que des créneaux seront disponibles) :

- Par internet : <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/pornic/centre-de-vaccination-ville-de-pornic>
- Par téléphone au 08 06 00 03 44

Le centre se situe rue du Colonel Victor-Bézier, 44210 Pornic (Sainte-Marie-sur-Mer).

PORTES OUVERTES ÉCOLE DE L'HORIZON

Cette année, les portes ouvertes en maternelle se feront le vendredi 12 mars 2021, de 16h30 à 17h30. La priorité est donnée aux nouvelles familles pour visiter l'école.

Par ailleurs, une réunion des parents des futurs élèves de petite section aura lieu en juin, ainsi qu'une matinée d'accueil des enfants. Rappelons que la rentrée de septembre 2021 en petite section concerne tous les enfants nés en 2018. Ils pourront bénéficier de tous les services : cantine, périscolaire, transports. Les enfants nés en 2019 pourront être accueillis à partir du jour de leur troisième anniversaire.

Sous réserve des dispositions en vigueur à cette date.



● Vie sportive

Adjoint : Dimitri BENOIT

DEVENEZ ACTEURS DU PROJET DE PUMPTRACK !

Soumis par des citoyens de la commune, le projet de pumptrack devrait voir le jour dans le courant de l'année. Dans sa démarche de participation citoyenne, la municipalité lance une campagne de financement participatif. Dimitri BENOIT, adjoint à la vie sportive et pilote du projet, en présente les détails.

Avec plus de 13 000 vues, la vidéo de présentation du projet de pumptrack a connu un réel succès sur les réseaux sociaux. Cet engouement reflète le souhait des habitants de voir ce projet novateur se réaliser. Ainsi, en complément des subventions municipales et départementales, une campagne de financement participatif va être mise en place. Dans une période où les collectivités sont confrontées aux contraintes économiques et budgétaires, cette démarche vient encourager et favoriser l'engagement citoyen.



Comment cela va fonctionner ?

Il s'agit d'un financement complémentaire, sous forme de dons, réglementé et encadré par un décret de décembre 2015. Le plan de financement participatif sera ouvert à tous les citoyens, qu'ils soient habitants ou non de la commune. Il s'adresse aux particuliers mais aussi aux entreprises et est défiscalisable à hauteur de 60% pour les particuliers et 66% pour les entreprises. Les usagers pourront faire leur don en ligne sur : www.cofonder.fr

A quoi serviront les fonds récoltés ?

Coup de pouce financier qui viendra compléter le financement municipal, la somme récoltée servira à la création de la Baby Piste, un circuit pour les plus petits qui apprennent le vélo ou évoluent en draisienne.

Dans le cas où l'objectif ne serait pas atteint, tous les donateurs seront intégralement remboursés.

Nous vous tiendrons informés très prochainement du lancement de la campagne de financement participatif.

PUMPTRACK : QUÉZAKO ?

Le pumptrack est une piste de glisse accessible à de nombreuses pratiques : skate, roller, trottinette, vélo, BMX, draisienne,.... Constitué de plusieurs bosses consécutives, le parcours s'adresse à tous les âges, débutants et confirmés. Déjà très répandu dans le sud de la France, il n'en existe qu'un seul en Loire Atlantique à Saint-Lyphard, qui remporte un véritable succès.

Où sera-t-il installé ?

Dans le petit bois face à la mairie où l'on peut voir le tracé d'une ancienne piste BMX. Bordé par la route Bleue, ce site est facile d'accès, avec un parking et très proche du bourg de Saint-Michel. L'idée est de redonner vie à cet espace naturel avec un équipement ludique et familial.

Pour en savoir plus : www.stmichelchefchef.fr/creation-d-un-pumptrack

AMÉNAGEMENT URBAIN : L'ÉQUIPE MUNICIPALE DÉVOILE SES PROJETS

Après 9 mois de mandature, Yvon JACOB, adjoint au développement urbain, cadre de vie et travaux, expose les projets en cours depuis sa prise de fonction. Au programme de sa délégation : la voirie, les réseaux, les bâtiments et l'éclairage public

La première démarche a été de s'appuyer sur les agents des services techniques municipaux afin d'établir un état des lieux dans ces domaines. Certaines urgences demandaient rapidement un plan d'action à court terme afin de rattraper le retard pris par la commune sur ses infrastructures.

Par ailleurs, la nouvelle équipe a conservé le lien avec les services de Pornic agglo Pays de Retz en participant aux travaux des différentes commissions.



"La première démarche a été de s'appuyer sur les agents des services techniques municipaux"

LA VOIRIE

Tous les ans, un programme de rénovation de la voirie est entrepris. Afin d'obtenir une vision prospective, une expertise sera réalisée prochainement, ce qui permettra d'évaluer la qualité des différentes voies. Le budget d'investissement sur l'ensemble de la mandature est d'1 million d'euros.

En complément, une politique de développement des voies douces, en accord avec le programme politique, sera mise en place. Elle s'appuiera sur l'étude des mobilités actives menée par Pornic agglo Pays de Retz qui sera livrée cet automne. L'idée est de relier les deux bourgs, ainsi les différents sites d'attractivité et de vie de la commune.

"Le budget d'investissement en voirie sur l'ensemble de la mandature est d'1 million d'euros."



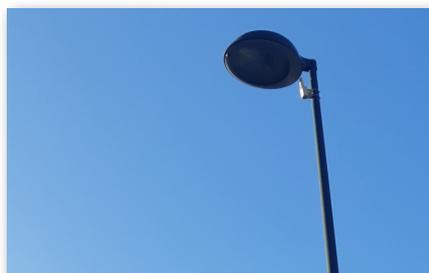
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à de nombreuses rencontres avec le SYDELA, prestataire en charge de l'éclairage public, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés :

- Le vieillissement du parc : 15% des armoires électriques, alimentant les différents secteurs de la commune ont été changées en urgence
- Des lampes à mercure sont à changer : front de mer, par exemple coté Redois et Anjou
- L'utilisation de points lumineux dits « boules » comme à la Roussellerie ou la Cossonnière est interdit depuis 2015

Ces remplacements représentent un tiers du parc de l'éclairage public communal.

"Un tiers du parc de l'éclairage public devra être remplacé d'ici la fin de la mandature"



Par ailleurs, afin de réduire les disparités au sein du parc d'éclairage public, liées à l'urbanisation de certains secteurs, une charte sera instaurée.

Elle aura pour objectif d'uniformiser les mats d'éclairage et les points lumineux en fonction de l'importance des avenues.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Une attention toute particulière est portée sur la valeur énergétique des bâtiments municipaux. Une étude est en cours de réflexion, afin de privilégier les travaux sur toute la durée du mandat.

Par ailleurs, l'avenir de lieux comme la salle de Jade ou la maison des associations reste à préciser.

" Les études sur le projet du Centre Bourg de Tharon commenceront dès cette année"

Pour terminer, les études sur le projet du Centre Bourg de Tharon commenceront dès cette année. Ce projet se déroulera sur plusieurs années, allant au-delà de cette mandature. C'est un projet structurant, dans la lignée du programme politique sur lequel a été élue l'équipe municipale.

Les habitants seront prochainement invités à s'exprimer sur le sujet.

● Parole à la minorité

Chers Michelois et Tharonnais,
Le débat d'Orientations Budgétaires a été présenté au Conseil Municipal.

En section de fonctionnement, on note une hausse des charges de fonctionnement à partir de 2021, de 1.5% (alors qu'elles ont baissé de 2.59 % sur les six derniers exercices). Pour les charges de personnel, la municipalité propose, alors que 17 agents ont été transférés à l'agglomération, une augmentation de la masse salariale de 7,02% cette année ce qui nous semble très important. (Elles étaient contenues à plus 7.8% sur les six dernières années).

Pour les recettes, les dotations de l'Etat sont en légère progression, après plusieurs années de baisse. Pas de hausse des impôts prévue cette année, mais pas de vision sur la mandature.

Pour les dépenses d'investissement, nous prenons acte des projets proposés qui constituent principalement des charges d'entretien de notre patrimoine. Il manque un projet important pour les enfants de notre commune : l'agrandissement du restaurant scolaire et du laboratoire devenus nécessaires après les contrôles des services de l'Etat. Même si l'évolution du nombre d'enfants dans nos écoles est à la stagnation, l'accueil des enfants au péri scolaire et au restaurant scolaire augmente fortement. Il est donc urgent de réaliser cet investissement qui était programmé et subventionné par l'Etat pour 300 000 €.

Le Débat d'Orientations Budgétaires présenté ne répond pas aux règles de la Loi Notre puisque la commune doit aussi établir un Plan Pluriannuel d'Investissement, or la commune ne se projette pas au-delà de 2021.

Le projet présenté ne répond pas à l'ambition que nous avons pour notre ville: 11.6 millions d'euros d'investissements prévus au DOB sur 6 années alors que la précédente mandature a investi 12.59 millions d'Euros. Ce débat n'apporte aucune vision stratégique pour l'avenir. Il aurait pu proposer des investissements structurants plus pertinents, compte tenu des excédents de l'année 2020 provenant notamment d'une recette exceptionnelle de 607.000 €. Bien à vous

Liste « agir ensemble, avec passion »
stmichelchefchef2020@gmail.com

● Parole à la majorité

Chers Michelois, chers Tharonnais,
L'article de la minorité apporte questionnements et afin de vous transcrire les éléments majeurs en toute transparence, il apparaît important de rétablir la sincérité nécessaire à votre bonne compréhension.

L'année 2020 a été marquée par plusieurs éléments majeurs de notre vie municipale qui se retranscrivent au niveau financier: la crise sanitaire bien sûr, a fait varier nos dépenses et recettes ; le transfert de compétences du secteur jeunesse ; les recettes exceptionnelles non prévues par le budget 2020 (indicateur favorable suite au passage au-delà des 5 000 habitants) ; Par conséquent, quand il est précisé une baisse de charges de frais de fonctionnement de 2,59% sur les 6 dernières années alors même que la comparaison n'est pas à charges constantes ; est-ce donc un bon indicateur de référence ? Il en va de même considérant l'évolution de la masse salariale.

En revanche, nous notons, par rapport aux prévisions du budget 2020, dont était en charge l'équipe sortante et minoritaire, une baisse de 1,86% des dépenses de fonctionnement, et une quasi stabilité des charges de personnel (-1,15%).

Nos citoyens ne sont pas dupes lorsque des chiffres sont avancés sans une perspective objective d'avenir.

Suite à des recettes très exceptionnelles et un résultat jamais atteint en 2020, nous avons donc pris la décision de ne pas soumettre au vote d'augmentation de taux d'imposition cette année. En outre, les projets de la mandature commencent à s'articuler avec une perspective d'investissement qui ira très certainement au-delà des 13 millions d'euros, tout en conservant un endettement très serein pour notre collectivité.

Afin de confirmer nos dires, le prochain dossier du mois « Le Chef Chef » sera consacré aux finances de votre commune.

Bien à vous,
Les élus de la majorité

● *Portrait de citoyen*

QUI SE CACHE DERRIÈRE LES MAGNIFIQUES DESSINS SUR LA PLAGE ?

Sous le pseudonyme "Art Effet Mer" sur les réseaux sociaux, Pierre-Louis Cullier est un jeune *beach artist* dont vous aurez peut-être aperçu les œuvres éphémères sur les plages de la commune.

Après avoir découvert cette discipline sur internet en 2019, le jeune dessinateur s'essaye au dessin sur le sable de St-Brévin et Tharon. S'il fait d'abord une esquisse sur papier, c'est ensuite en grandeur nature qu'il dessine ses œuvres avec des rateaux de différentes tailles : "Je calcule les proportions à l'aide du nombre de pas et j'essaie de dessiner près d'un point en hauteur pour pouvoir prendre en photo mon dessin". Par exemple, près de la jetée du Port de Comberge, dimanche dernier.



S'il a beaucoup dessiné de mandalas au début, il s'oriente désormais vers le dessin réaliste, en particulier les animaux : "J'aime la nature, quand je dessine sur la plage, je profite du paysage, j'écoute les mouettes".



© Martine Jamin

N'est-ce pas frustrant de voir ses dessins effacés par la marée ?

"Ce que j'aime dans le dessin éphémère, c'est que chaque jour, la plage est comme un nouvelle page blanche.

Et cela ne m'empêche pas d'immortaliser mes œuvres grâce aux photos", explique-t-il.

Agé de tout juste 16 ans, Pierre-Louis Cullier est sans conteste un artiste au talent très prometteur.

● *Vie associative*

LA GAULE THARONNAISE

L'association La Gaule Tharonnaise n'a pas cessé son activité. Ces derniers mois, trois alevinages ont déjà eu lieu, sandre, brochets et gardons. Actuellement, la pêche est ouverte, à l'exception de celle des carnassiers, qui ouvrira le 17 avril. Le tarif des cartes actuelles de la Gaule Tharonnaise reste inchangé et comporte depuis 2020 une nouvelle carte à la semaine. En avril, la carte annuelle post ouverture du carnassier sera disponible (46€) chez les distributeurs dont la liste figure sur le site <http://gauletharonnaise.free.fr>
Contact : gauletharonnaise@free.fr

AMAP

La journée d'inscription à l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Saint-Michel pour l'été 2021 aura lieu le samedi 27 mars de 10h à 15h, salle de Renardières.

En cas d'annulation en raison de la crise sanitaire, les inscriptions se feront par email et les informations seront alors diffusées sur le blog de l'Amap :

<http://amap-st-michel-tharon.blogspot.fr/>

Vous pouvez contacter l'Amap à l'adresse suivante : leblog.amap@gmail.com

● **CONTACTS UTILES**

- ☐ Accueil mairie 02.40.64.99.99
- ☐ CCAS 02.40.64.99.94
- ☐ Centre Technique Municipal 02.28.53.56.00
- ☐ Police Municipale 02.40.64.99.92 / 06.17.58.75.69
- ☐ Pornic aggro Pays de Retz 02 51 74 07 16
- ☐ Complexe sportif Viauderie 02.40.27.63.21
- ☐ Office de Tourisme 02.40.27.82.54
- ☐ Ecole de l'Horizon 02 40.39.98.12
- ☐ Ecole Ste-Bernadette 02.40.27.81.31

● **APPELS URGENTS**

- ☐ Pompiers 18
- ☐ SAMU 15
- ☐ Urgences depuis un mobile 112
- ☐ Gendarmerie Nationale 17
- ☐ Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms) 114
- ☐ Pharmacie de garde 3234
- ☐ SOS Médecins 3624
- ☐ Enfance en danger 119
- ☐ Violences Femmes Infos 3919



Jeu 11 février 2021 - Tharon sous la neige